

SITES	Niveau du diplôme	1ère période d'inscriptions administrative		Fermeture service scolarité		2ème période d'inscription administrative	
		Du	Au	Du	Au	Du	Au
1er cycle	A1 - Primo entrants, néo-bacheliers via Parcoursup						
	Aix/Mrs	Proposition d'admission acceptée entre le 02/06/2026 et le 11/07/2026 inclus	08/07/2026 à 14h	17/07/2026 à 12h	27/07/2026	23/08/2026	
	Aix/Mrs	Proposition d'admission acceptée entre le 12/07/2026 et le 23/08/2026 inclus	12/07/2026 à 14h	24/08/2026 à 18h	27/07/2026	23/08/2026	
	Aix/Mrs	Proposition d'admission acceptée définitivement entre le 24/08/2026 et le 10/09/2026 inclus			27/07/2026	23/08/2026	Dans les plus brefs délais après acceptation et au plus tard le 18/09/2026, 17h (date de clôture des IA)
	A2 - Réorientation interne en 1ère année via Parcoursup (Phase principale)						
	Aix/Mrs	Proposition d'admission acceptée définitivement entre le 02/06/2026 et 11/07/2026	08/07/2026 à 14h	17/07/2026 à 12h	27/07/2026	23/08/2026	
	Aix/Mrs	Proposition d'admission acceptée définitivement entre le 12/07/2026 et 23/08/2026 inclus	12/07/2026 à 14h	24/08/2026 à 18h	27/07/2026	23/08/2026	
	Aix/Mrs	Pour toute Proposition d'admission acceptée définitivement entre le 24/08/2026 et le 10/09/2026 inclus			27/07/2026	23/08/2026	Dans les plus brefs délais après acceptation et au plus tard le 18/09/2026, 17h (date de clôture des IA)
	Aix/Mrs	B - Admis hors plateforme Parcoursup (Etudes en France, eCandidat,...) Sous réserve d'une proposition d'admission acceptée définitivement	02/07/2026 à 14h	17/07/2026 à 12h	27/07/2026	23/08/2026	20/08/2026 à 14h 18/09/2026 à 17h
	C - Réinscription						
	Aix/Mrs	L1 - Sous réserve de la publication des résultats	02/07/2026 à 14h	22/07/2026 à 12h	27/07/2026	23/08/2026	20/08/2026 à 14h 18/09/2026 à 17h
	Aix/Mrs	L2 / L3	02/07/2026 à 14h	22/07/2026 à 12h	27/07/2026	23/08/2026	20/08/2026 à 14h 06/09/2026 à 17h
	Aix/Mrs	LP	02/07/2026 à 14h	22/07/2026 à 12h	27/07/2026	23/08/2026	20/08/2026 à 14h 30/09/2026 à 17h
	D - CPGE						
	Aix/Mrs	CPGE 1ère année	08/07/2026 à 14h	22/07/2026 à 12h	27/07/2026	23/08/2026	20/08/2026 à 14h 16/11/2026 à 17h
Aix/Mrs	CPGE 2ème année			27/07/2026	23/08/2026	01/09/2026 à 14h 16/11/2026 à 17h	
2ème cycle	A - Admis via la plateforme MonMaster (M1)						
	Aix/Mrs	Proposition d'admission acceptée définitivement entre le 06/06/2026 et le 16/06/2026 23h59	02/07/2026 à 14h	22/07/2026 à 12h	27/07/2026	23/08/2026	
	Aix/Mrs	Proposition d'admission acceptée définitivement entre le 10/07/2026 et le 19/07/2026 23h59	10/07/2026 à 14h	22/07/2026 à 12h	27/07/2026	23/08/2026	
	Aix/Mrs	Pour toute proposition d'admission acceptée à partir du 20/07/2026 et le 30/08/2026 à 23h59	Dans les plus brefs délais après acceptation et au plus tard le 18/09/2026, 17h (date de clôture des IA)		27/07/2026	23/08/2026	Dans les plus brefs délais après acceptation et au plus tard le 18/09/2026, 17h (date de clôture des IA)
	B - Admis hors plateforme MonMaster (Etudes en France, eCandidat, ...)						
	Aix/Mrs	Master 1	02/07/2026 à 14h	22/07/2026 à 12h	27/07/2026	23/08/2026	20/08/2026 à 14h 18/09/2026 à 17h
	Aix/Mrs	Master 2	02/07/2026 à 14h	22/07/2026 à 12h	27/07/2026	23/08/2026	20/08/2026 à 14h 30/09/2026 à 17h
	C - Réinscription (poursuite d'études /redoublement)						
Aix/Mrs	Master 1 (sous réserve de l'avis favorable du jury d'examens)	02/07/2026 à 14h	22/07/2026 à 12h	27/07/2026	23/08/2026	20/08/2026 à 14h 18/09/2026 à 17h	
Aix/Mrs	Master 2 (sous réserve de l'avis favorable du jury d'examens)	02/07/2026 à 14h	22/07/2026 à 12h	27/07/2026	23/08/2026	20/08/2026 à 14h 30/09/2026 à 17h	

Date limite de régularisation des inscriptions administratives	30/11/2026 (16/10/2026 pour PASS). Sauf circonstances exceptionnelles non imputables à l'étudiant, les IA non finalisées à cette date, après relance des étudiants par les services de scolarité, seront annulées.
Date limite de réalisation des inscriptions pédagogiques du semestre impair et/ou de l'année universitaire	16/11/2026 (30/11/2026 pour les internes en Master). Proposition des dates limites de réalisation des inscriptions pédagogiques par les composantes dans le respect de ce délai imparti. Tous les étudiants (boursiers et non boursiers) sont soumis à cette date butoir quelle que soit la modalité d'enregistrement des inscriptions pédagogiques.
Demande d'exonération et remboursement des droits d'inscription pour les étudiants relevant de la formation initiale (DN - DE)	Dès réalisation de l'IA et au plus tard le 26/10/2026